

Le PADD ouvre les débats sur le territoire du futur

Après une rentrée sous le signe de la concertation, la deuxième phase du SCOT s'est engagée à l'automne dernier.

Consacrée à la définition de scénarios de développement et à la mise en place du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les groupes de travail Société, Environnement et Économie se sont à nouveau réunis pour réfléchir aux 4 grands défis qui se présentent au territoire du Boulonnais.

En effet, de grandes mutations internes affecteront le territoire : dynamiques démographiques, diminution de l'économie industrielle, positionnement portuaire.

Des facteurs externes l'impacteront également : les changements climatiques, les effets de la mondialisation de l'économie, la crise du système économique, les réformes européennes de la Politique Agricole Commune.

Face à ces facteurs, le territoire devra s'organiser, anticiper, s'adapter aux évolutions et penser son développement dans un esprit durable.

Associant comme pour la phase 1 du diagnostic les élus et les personnes publiques associées, les débats très riches sont alimentés par des données prospectives nationales et locales. Ils se poursuivront jusqu'au mois de mai 2010 et conduiront à définir des objectifs pour construire un scénario d'évolution du territoire à la fois ambitieux, accepté par tous et durable.

AU SOMMAIRE :

➔ Le PADD ouvre les débats sur le territoire du futur

Page 1

➔ Les 4 défis du PADD

Page 2

➔ Zoom sur les groupes de travail

Page 3

➔ L'enjeu du tourisme durable en Boulonnais

➔ Visite de terrain

Page 4

➔ La concertation est ouverte

Page 5

➔ Des études pour enrichir la réflexion du PADD

EDITO

L'élaboration de notre SCOT du Boulonnais se poursuit.

En septembre 2009, le Comité Syndical a adopté le diagnostic provisoire et l'état initial de l'environnement. Des réunions de consultation des personnes publiques associées et des réunions de concertation avec la population ont permis de recueillir les attentes des uns et des autres. Lors de la réunion du 5 février 2010, le Comité Syndical s'est prononcé sur les propositions de modifications des documents provisoires.

Dès novembre 2009, les travaux d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable projet politique du territoire, ont commencé.

Je ne saurais trop insister sur la nécessaire participation des élus. C'est en effet à eux de décider de l'avenir de notre territoire. Si les réunions de groupe de travail pendant la phase diagnostic, étaient centrées autour de la présentation de documents, les réunions de la phase PADD privilégient, elles, la prise de parole des élus. Le débat se déroule donc à l'intérieur de ces groupes de travail, puis en réunion du Comité Syndical.

L'élaboration du SCOT se doit d'être une entreprise collective. Il nous faudra concilier les souhaits du territoire avec les lois et règlements applicables. La détermination de positions communes sur la Loi Littoral ou le boisement par exemple, ne saura que mieux servir ce travail.

La lettre d'information N°2 vous fournit des éléments de connaissance et d'appréciation, pour mieux appréhender l'élaboration de notre SCOT.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Frédéric
CUVILLIER**
Président



Les 4 grands défis du PADD

1^{er} défi

Anticiper des mutations sociales et démographiques

La population du Boulonnais, comme le reste des territoires français, connaît un vieillissement important ces dernières années, accentué par le départ des jeunes. Conséquence directe de ce phénomène de vieillissement, la taille des ménages tend à diminuer. Les premiers exercices de projections effectués à l'horizon 2020 confirmeraient ces tendances. Ce processus de vieillissement pourrait s'amplifier par l'arrivée de populations âgées externes attirées par la qualité résidentielle du territoire. Le territoire devra anticiper ces évolutions démographiques et relever le défi de l'équilibre entre territoire urbain et rural et dans son offre en services et habitat adapté.



2^{ème} défi

S'adapter aux changements climatiques et préserver l'environnement

La prise de conscience de la menace climatique pour notre territoire littoral (montée des eaux) et de l'épuisement des ressources énergétiques engagent le territoire à réfléchir sur son mode de développement futur.

Face aux pressions urbaines qui obligent les ménages à accéder de plus en plus loin, au mode de développement fondé sur le tout automobile, à la montée des coûts de l'énergie, les conséquences sociales et économiques peuvent être lourdes pour les ménages du territoire et ce, dans un avenir proche. Comment réduire alors les pressions actuelles sur l'environnement et garantir aux populations un mode de vie socialement et économiquement acceptable ?



3^{ème} défi

S'adapter aux évolutions économiques

Le Boulonnais achève ses mutations industrielles et poursuit sa structuration vers l'économie tertiaire et l'économie des échanges terrestres et maritimes. Mais à l'heure où la concurrence entre les territoires est de plus en plus aigüe, où les réformes européennes auront un impact certain, les défis majeurs du Boulonnais seront de tirer parti de son positionnement stratégique au sein de l'espace régional et transfrontalier ; ils seront également d'accompagner tous les vecteurs de la performance : recherche, innovation, formation, organisation des compétences et insertion dans les réseaux.

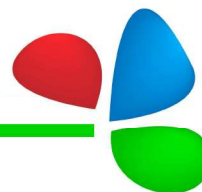


4^{ème} défi

Organiser l'aménagement spatial du territoire durablement

Le territoire doit s'adapter à des phénomènes extérieurs : mutations de la société et des modes de vie, changements climatiques, mondialisation des échanges économiques. Le territoire doit également trouver un équilibre interne en maîtrisant son urbanisation croissante, les inégalités sociales au sein des communes, le manque de services et de logements et en limitant les déplacements motorisés.





ZOOM SUR les groupes de travail...

7 ateliers de travail se sont déjà réunis et ont réfléchi aux problématiques suivantes :

Société

- Organiser et maîtriser le développement urbain en fonction des évolutions sociétales
- Quelles formes d'urbanisation ?
- Produire des équipements, services et logements adaptés aux différentes populations

Environnement

- L'adaptation du territoire aux risques et aux changements climatiques et l'atténuation des impacts du territoire sur le climat
- La protection du patrimoine naturel et paysager : entre protection et mise en valeur, quelles orientations ?

Economie

- Quelles évolutions pour l'agriculture demain ?
- Activités du territoire à 2020 : l'économie résidentielle peut-elle être une base de développement ?
- La diversification de l'économie : vers un tourisme durable ?

Avenir...

- La valorisation sociale, touristique et économique du capital environnemental
- Les zones économiques : localisation, aspect quantitatif et qualitatif
- L'urbanisme commercial
- Le littoral
- Quelle accessibilité, mobilité et déplacements à 2020 ?

L'enjeu du tourisme durable en Boulonnais *L'exemple de la Baie de Somme*

Lors de la réunion PADD du 18 mars consacrée à la problématique du développement du tourisme durable sur le territoire, les élus du Boulonnais ont pu bénéficier de l'expérience de la Baie de Somme.

Monsieur Buisine, Président du Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard et Monsieur Desanlys, chargé de mission environnement ont été invités à retracer la politique touristique mise en œuvre depuis 1974.

La mise en valeur du paysage et



des espaces naturels comme fondement du tourisme, la politique de mobilité douce, le rapport aux risques maritimes et leur prise en compte dans l'investissement touristique ont été débattus.

Nul ne doute que l'expérience et les visions prospectives du SMACOPi ont fait écho parmi les élus de la Commission Economie.

Retrouvez le compte-rendu sur :
www.scot-boulonnais.fr

Visite de terrain

Comprendre les notions de densité et de logement adapté

Le 2 février dernier les élus de la commission société ont été invités à visiter le béguinage de Condette, ouvert depuis mai 2008. Cette opération de 14 maisons individuelles réalisées sous la maîtrise d'ouvrage d'un opérateur social, Logis 62, s'adapte aux besoins des personnes âgées : construction de plain pied, normes d'accessibilité handicapées appliquées à chaque logement, bâtiment réservé pour les animations et activités communes destinées aux résidents, présence d'une intendante assurant la sécurité des locataires. Situé au cœur du village, à proximité des commerces et espaces publics, ce projet a permis de montrer aux élus une expérience réussie de constructions groupées, denses (37 logements à l'hectare) et bien insérées dans le tissu bâti.



La concertation est ouverte

Des outils et des lieux pour s'exprimer

Le Syndicat Mixte du SCOT du Boulonnais propose une concertation tout au long de la procédure d'élaboration du SCOT. Cette concertation a comme objectifs :

1. **D'informer la population** de l'avancée des travaux d'élaboration du SCOT,
2. **De favoriser l'expression** des habitants, associations et autres personnes concernées,
3. **D'enrichir les travaux** d'élaboration du SCOT par le recueil d'avis et d'observations.

Pour suivre l'avancée des travaux du SCOT, le Syndicat Mixte a développé plusieurs outils de communication :

- ➔ **Le site internet** du SCOT du Boulonnais rassemble tous les travaux réalisés, Zooms Techniques, Atlas, Powerpoint de présentation des différents groupes de travail. Vous pouvez également y trouver tous les comptes-rendus des ateliers de travail Diagnostic et Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD). Une rubrique nommée « Boîte à Idées » permet de vous exprimer en ligne.

➔ **« www.scot-boulonnais.fr »**

- ➔ **Une exposition** d'une douzaine de panneaux à destination du grand public reprend les grandes idées du diagnostic du SCOT. Cette exposition a déjà circulé dans différentes communes. Les communes peuvent réserver et emprunter cette exposition auprès de la communauté dont elles font partie.

- ➔ **Des réunions publiques** sont organisées par le Syndicat Mixte dans chaque intercommunalité à la fin de chaque étape d'élaboration du SCOT.

Deux réunions publiques ont déjà eu lieu, le 28 septembre 2009 à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, le 2 octobre 2009 à la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Ces réunions ont permis de présenter le diagnostic et l'état initial de l'environnement. Les personnes présentes ont pu exprimer leur avis sur cette première étape d'élaboration du document.

Les prochaines réunions publiques se dérouleront à la fin de la phase d'élaboration du PADD puis du Document d'Orientations Générales (DOG).

- ➔ **Des registres** sont aussi à votre disposition au siège des deux intercommunalités afin de recueillir vos observations et remarques sur le SCOT du Boulonnais.



RETROUVEZ L'EXPOSITION

Belle et Houlefort : 12/05 au 20/05

Lacres : 26/05 au 2/06

Tingry : 8/06 au 17/06

Samer : 28/06 au 9/07

Doudeauville : 15/07 au 26/07

Le Wast : 2/08 au 13/08

Desvres : 6/09 au 17/09



Des études pour enrichir la réflexion du PADD

Ces derniers mois plusieurs études ont été lancées afin d'enrichir les travaux d'élaboration du SCOT, notamment les réflexions du PADD :

Les projections démographiques :

Au dernier recensement de 2006, le territoire du SCOT du Boulonnais accueillait 141 000 habitants répartis en 56 900 ménages.

Afin d'anticiper les évolutions démographiques à l'horizon 2020, le Syndicat Mixte du SCOT du Boulonnais a fait appel au démographe Jean-François Léger. L'étude menée par ce démographe a mis en évidence plusieurs projections :

- ➔ La légère baisse de la population déjà observée entre 1999 et 2006 va se poursuivre.
- ➔ Le vieillissement de la population est un phénomène qui va s'intensifier. La population du SCOT comptera environ 30% de personnes âgées de plus de 60 ans à l'horizon 2020, alors que cette proportion était de 19% en 2006.
- ➔ Avec l'augmentation des divorces et du vieillissement de la population, la taille des ménages va baisser et leur nombre augmenter.
- ➔ Le nombre de logements nécessaires à la population boulonnaise devrait continuer de croître avec l'augmentation du nombre de ménages. Le rythme de construction sera toutefois plus faible que celui des années 70-90.

Ces différentes prévisions peuvent légèrement varier en fonction du changement de plusieurs paramètres qui ont été déclinés en plusieurs scénarios. Nous pouvons retenir trois scénarios :

- ➔ **Le scénario de départ de jeunes actifs :** Dans ce scénario, il est posé comme hypothèse que le territoire perd de l'attractivité notamment auprès de ses jeunes actifs qui décident d'émigrer sur d'autres territoires. Avec ce scénario, le territoire compterait en moyenne 135 600 habitants en 2020 qui se répartiraient en 59 800 ménages.
- ➔ **Le scénario tendanciel :** Dans ce scénario les caractéristiques démographiques actuelles sont prolongées jusqu'à 2020. Avec ce scénario, le territoire compterait en moyenne 139 300 habitants qui se répartiraient en 61 800 ménages.
- ➔ **Le scénario d'arrivée de retraités :** Dans ce scénario il est posé comme hypothèse que le territoire gagne en attractivité notamment auprès des retraités qui décident de venir s'installer sur le Boulonnais. Avec ce scénario, le territoire compterait en moyenne 141 700 habitants qui se répartiraient en 62 500 ménages.



Jean-François Léger, démographe, est maître de conférences à l'Institut de démographie de l'Université Panthéon Sorbonne – Paris 1 (IDUP).

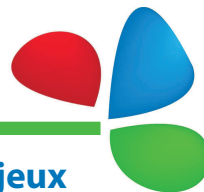
Ses recherches sont consacrées à la dynamique des populations des petits ensembles territoriaux.

L'étude sur l'économie résidentielle :

Selon certains économistes, tels Laurent Davezies, l'économie productive, créatrice de richesses et de revenus à partir de la production de biens et de services destinés à être exportés, ne serait plus le principal moteur de développement de nos territoires. Ce serait « l'économie résidentielle », qui génère diverses activités pour satisfaire les besoins des populations présentes sur le territoire (services aux particuliers, constructions, éducation, santé, action sociale, commerce de détail, activités financières, transport de voyageurs,...), qui serait dorénavant la substance majeure du développement local.

Afin de comprendre et accompagner le développement économique futur du territoire Boulonnais, l'Agence d'Urbanisme Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale cherche dans cette étude à caractériser la place de l'économie résidentielle sur le territoire, notamment en termes de retombées sur l'emploi. Des réflexions sur les atouts et inconvénients de cette économie résidentielle sont aussi apportées afin d'accompagner les choix politiques des élus en faveur de ce mode de développement économique.





L'Enquête Ménages Déplacements :



L'étude de l'Enquête Ménages Déplacements, présentée en octobre 2009 par le Pays Boulonnais, a mis en évidence la forte mobilité de la population du territoire (4.43 déplacements/jour, alors qu'en France celle-ci avoisine les 3,5 déplacements/jours) et

l'importante utilisation de la voiture individuelle comme mode de transport. L'étude a relevé aussi plusieurs enjeux pour le territoire :

- ➔ Développer les pistes cyclables pour favoriser la pratique du vélo,
- ➔ Renforcer les transports en commun afin de désenclaver l'arrière-pays trop dépendant de la voiture particulière,
- ➔ Améliorer la circulation sur les échangeurs des voies pénétrantes de l'agglomération boulonnaise souvent encombrés aux heures de pointe,
- ➔ Faire émerger des solutions innovantes pour favoriser la pratique du covoiturage,
- ➔ Améliorer le stationnement dans les zones denses.

Le schéma d'urbanisme commercial :



La Communauté d'Agglomération du Boulonnais et la Communauté de Communes Desvres-Samer élaborent un Schéma d'Urbanisme Commercial définissant les orientations commerciales qui devront être compatibles avec le SCOT du Boulonnais. Un premier

aperçu diagnostic réalisé par le cabinet AID Observatoire a permis d'analyser les modes et les flux de consommation des ménages, l'influence de l'accessibilité du territoire sur le commerce, la nature de l'offre commerciale et la couverture des besoins. Un certain nombre d'enjeux ont été déduits pour le territoire dont :

- ➔ La nécessité de définir le rôle et l'image commerciale de Boulogne-sur-Mer vis-à-vis des populations locales et extérieures,
- ➔ Définir l'organisation territoriale et la hiérarchie des fonctions commerciales souhaitées sur le territoire,
- ➔ Répondre aux besoins commerciaux de tous les types de clientèle et à leur évolution,
- ➔ Assurer le fonctionnement économique des activités existantes et programmées
- ➔ Renforcer l'attractivité de l'offre et de l'environnement commercial,
- ➔ Définir une stratégie territoriale vis-à-vis de l'accueil de nouveaux acteurs commerciaux.

L'étude sur les enjeux ferroviaires en Pays Boulonnais :

La nécessité d'avoir une vision prospective sur l'utilisation des infrastructures ferroviaires a conduit le Pays Boulonnais à lancer une étude dont l'objectif est de proposer des actions pertinentes pour le territoire visant à augmenter les flux ferroviaires, les services destinés aux voyageurs et les trafics de marchandises. Le CETE Nord-Picardie et le cabinet JMJ Conseil en charge de cette étude devront produire dans les prochains mois des scénarios de développement quant à l'utilisation des infrastructures ferrées dans le futur. Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale contribue à cette expertise en recensant le potentiel foncier disponible et mutable aux abords des gares du territoire. Ces données seront très utiles pour réfléchir aux modes d'urbanisation et à la localisation des logements, notamment à proximité des infrastructures de transports collectifs, orientation fortement avancée par le projet de loi Grenelle II.



L'étude filière bois :

Le Pays Boulonnais a mandaté la SEM Initialité et le Centre du Bois de Thiérache pour évaluer les opportunités de développement de la filière forêt/bois. Un premier forum d'échanges tenu le 5 mars a restitué des premiers éléments du contexte



Boulonnais : un taux de boisement les plus élevés de la Région-Nord-Pas-de-Calais, des superficies forestières privées importantes, mais aussi une baisse de l'économie de la première transformation sur le territoire, des boisements locaux qui ne sont plus utilisés, un vieillissement des professionnels... Au cours des ateliers de travail des perspectives ont été ouvertes sur l'utilisation du bois énergie, le développement de métiers liés au bois et l'utilisation du bois dans les constructions privées et publiques. Autant de pistes qui permettront d'alimenter les ateliers PADD du SCOT du Boulonnais, notamment sur la valorisation économique, sociale et touristique des ressources naturelles. Une seconde réunion sera organisée par le Pays Boulonnais fin avril.